

RENTREE SCOLAIRE 2013-2014

Rentrée : le Mardi 3 Septembre 2013

① Transport scolaire

Le transport des enfants de la commune pour les écoles maternelle et élémentaire est organisé gratuitement par la Municipalité de SERMAISE.

Pour des raisons de sécurité, l'accès aux bus se fera uniquement sur les arrêts prévus initialement. Les chauffeurs et les accompagnatrices ne sont pas autorisés à prendre en charge ou bien à déposer des enfants en dehors de ces points.

MATIN

Lieux de ramassage	Heures de passage
Rue de la Fosse aux Chasseurs	8h20
Rue de la Petite Mare	8h22
La Croix - Hameau du Mesnil	8h25
Rue des Sources n°51	8h30
Rue des Sources n°5	8h33
La Charpenterie	8h37
La Bruyère	8h45
Hameau de Bellanger	8h50
Route d'Etampes	8h15
Mesnil Abri	8h18
Blancheface Abri	8h22
La Chapelle	8h24
Montflix	8h35
Mondétour	8h40
Mondétour Abri	8h45

SOIR

CIRCUIT 1 – GRAND CAR – CHAUFFEUR : JEAN-FRANCOIS

1 ^{er} TOUR	Heures de passage
Départ	16h42
Route d'Etampes	16h45
La Chapelle	16h48
Place du Mesnil	16h53
Abri Blancheface	16h57
Retour Ecole	17h00
2 ^{ème} TOUR	
Départ	17h04
Montflix	17h10
Mondétour Mare	17h13
Mondétour Abri	17h17

CIRCUIT 2 – PETIT CAR – CHAUFFEUR : JAMES

1 ^{er} TOUR	
Départ	16H42
Rue Fosse Aux Chasseurs	16h50
Rue Petite Mare	16h53
La Croix du Mesnil	16h58
Rue des Sources n°51	17h01
Rue des Sources n°5	17h04
Retour Ecole	17h07

2 EME TOUR	
Départ	17h10
La Bruyère	17h14
Bellanger	17h18

② P é r i s c o l a i r e

- **Avant le 15 juillet**, votre enfant devra être inscrit pour l'année auprès du secrétariat de Mairie pour la cantine, la garderie, l'étude surveillée et le transport scolaire.
- Vous devez **réserver chaque mois les repas** de vos enfants au moyen d'un calendrier transmis par l'intermédiaire de l'école. Vous aurez la possibilité de modifier ces réservations (changement, suppression ou ajout de repas) **48 heures à l'avance**, impérativement **AUPRES DE LA MAIRIE**, soit par mail à mairie.sermaise@wanadoo.fr, par courrier ou par téléphone. Tout repas manqué prévu et non annulé dans les délais sera facturé. **Au-delà de deux jours d'absence et sur présentation d'un certificat médical, les repas ne seront pas comptabilisés.**
- **Un tarif majoré d'un montant de 5.26 € pour les repas non inscrits**, ainsi que pour les enfants ne fréquentant pas habituellement le restaurant scolaire, sera appliqué, si aucune disposition n'a été prise auprès de la mairie 48 heures à l'avance.
- Vous recevrez à terme échu une facture, émise directement par la mairie, regroupant l'ensemble du périscolaire. Le règlement se fera par prélèvement automatique (effectué 15 jours après la date d'échéance de la facture), chèque ou espèces.

Si vous souhaitez bénéficier du tarif de cantine au quotient, vous devez apporter votre **avis d'imposition 2012 dès réception**. En cas de non présentation de l'avis d'imposition, la facturation se fera sur la base de la tranche supérieure du quotient familial.

Calcul du quotient familial : Revenu brut imposable (divisé par 12) divisé par le nombre de parts.

C a n t i n e

Pour la rentrée 2013, la restauration scolaire sera comme l'année précédente Yvelines Restauration . **Ce prestataire fournira 1 repas bio complet/semaine dans nos 2 cantines.**

La participation financière demandée aux parents est la suivante :

Coefficient mensuel	0 à 154 Euros	0,46 Euros le repas
	155 à 365 Euros	2.04 Euros le repas
	366 à 587 Euros	2.63 Euros le repas
	588 à 699 Euros	3.62 Euros le repas
	Supérieur ou égal à 700 Euros	3.83 Euros le repas
Repas non inscrits	5.26 Euros	

Etude Surveillée

Cette prestation sera assurée dès le **mardi 3 septembre**.

La participation financière demandée aux parents est fixée de façon forfaitaire à **29,00 €** par mois et par enfant Elle accueille vos enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18 h.

Garderie Périscolaire

L'accès à la garderie se trouve rue de la Grosse Haie, tél. : **01.60. 81. 94. 62**

Les horaires sont les suivants :

Accueil du matin	07 h 00 à 08 h 50
Accueil du soir	16 h 30 à 19 h 00

La participation financière demandée aux parents est la suivante :

1 garderie/sem : 4,10 €	3 garderies/sem : 8,50 €	5 garderies/sem : 12,50 €	7 garderies/sem: 15,50 €
2 garderies/sem : 6,50 €	4 garderies/sem : 10,50 €	6 garderies/sem : 14,00 €	8 garderie/sem : 17,00 €

③ Accueil pour les écoles maternelle et élémentaire

Nous rappelons à tous les parents que les enfants n'empruntant pas le car communal sont accueillis le matin à **8 heures 50** (sortie à 12 heures) et l'après midi à 13 heures 20 (**sortie à 16 heures 30**).

Tout enfant déposé avant ces horaires devant le portail de son école reste sous la responsabilité des parents.

DEUX PARKINGS SONT A VOTRE DISPOSITION POUR L'ACCES AUX ECOLES. NOUS VOUS DEMANDONS POUR LA BONNE CIRCULATION DES CARS, DE NE PAS STATIONNER VOS VEHICULES RUE DE LA MAIRIE, RUE PAUL BLOT ET PLACE DUCHON D'ENGENIERES.

**BONNES VACANCES
AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER A LA RENTRÉE !**